PRINTEMPS 2019

Le Touvet mag

BULLETIN MUNICIPAL

DOSSIER

Les habitants du Touvet

Regards sur... *page 32*

Le Touvet en quelques chiffres

C' est le printemps !

LE TOUVET
GRESIVAUDAN

www.letouvet.com

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**
Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.
Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.
André GONNET, 1er adjoint, délégation travaux et réseaux.
Annie VUILLERMOZ, 2e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.
Michel NOLLY, 3e adjoint, délégation vie associative.
Dominique GUILLON, 4e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.
Cécile OUDJAOUDI, 5e adjointe, délégation urbanisme.
Adresse mél : mairie@letouvet.com
Adresse web : www.letouvet.com
Tél. 04 76 92 34 34 - **Fax** 04 76 92 34 30
• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
• le samedi de 9h00 à 12h00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi
En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles
• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.
Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux
Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.
1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux
Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr
Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr
Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.
Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola
Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.
L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.
L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.
La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.
Le collège La Pierre-Aiguille, principal Yannick Delmas, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.
L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.
Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.
La halte-garderie au 04 76 08 45 35.
La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).
Les services techniques au 04 76 99 75 56.
Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.
Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet
Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.
Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.
Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.
La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.
Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées
Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.
Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi
Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.
• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
• le vendredi de 8h45 à 11h45
Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale
Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite
Depuis le 1er mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.
Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)
Le 2e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.
Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale
Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda
• lundi et vendredi de 9h à 12h
• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)
• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.
• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :
Mairie de Goncelin.
Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat
49 avenue Pierre Semard à Grenoble
Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.
Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice
Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3e et le 4e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.
Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil
M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.
Tél. 04 76 92 34 34.

Notaire-conseil
Maître Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.
Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)
ZA de la vallée 38140 Renage -
14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes
Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public
Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet
Correspondant : Mme Eliette LE COZ.
Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.
Horaires d'ouverture :
• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00
• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan
Bac à ordures ménagères : le jeudi -
Bac de tri : le mardi
Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Points de regroupement de collecte des déchets
Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, Gendarmerie.
Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)
Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).
-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :
Fermée pour travaux depuis février 2019 pour 1 an
-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :
• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai).**Tél.** 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines
Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :
• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux
Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr
Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes…

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?
L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50
Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.
www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :
• POMPIERS : 18
• SAMU : 15
• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
• Médecin de garde : 0 810 15 33 33
• Pharmacie de garde : 3915
• EDF : 0 810 33 33 38
• GDF : 0 800 47 33 33
• Véolia : 09 69 32 34 58

ÉDITO

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, où le printemps chez nous, comme ailleurs en France, s'est invité très tôt, les occasions de nous rencontrer ont été nombreuses et je souhaite vous remercier de votre importante participation à toutes les réunions et temps d'échange que nous organisons. Je me souviendrai particulièrement du mois de février où, à deux reprises, vous avez été nombreux à vous exprimer sur des sujets extrêmement divers soumis au grand débat national et à émettre nombre de propositions.

Le recensement s'est achevé le 16 février. Merci à tous ceux qui ont participé à cette grande enquête qui au-delà du dénombrement de la population, et accessoirement des financements d'État qui en découlent, permet de disposer d'une connaissance plus précise des habitantes et des habitants du Touvet. Cette représentation de notre société locale peut faire évoluer les politiques de proximité que nous conduisons en fonction de vos besoins et de vos demandes. Le dossier de ce trimestre esquisse un portrait de territoire de notre commune et de ses résidents pour savoir qui nous sommes, d'où nous venons, ce que nous faisons… Il est le tableau « statistique » de nos vies.

Heureusement que ces chiffres et ces graphiques ne nous résument pas d'un bloc car ils ne rendent pas toujours compte de la réalité sociale que certains d'entre nous vivent. Ils ne traduisent pas forcément les difficultés des ménages les plus modestes pour vivre dans la vallée ou dans notre commune. Ils ne rendent pas compte de l'absolue nécessité de produire des logements à prix abordable et accessibles à tous.
Le Grésivaudan est plutôt favorisé, notre commune aussi, comme vous pourrez le lire, mais n'oublions pas que le taux de pauvreté du territoire se situe encore à 5,60 % et que la solidarité reste une préoccupation constante et collective.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, un joli mois de mai.

Laurence Théry
Maire du Touvet

SOMMAIRE

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-9 **DOSSIER**
Les habitants du Touvet, portrait de territoire

10-14 **VIE DE LA COMMUNE**

15-18 **SOLIDARITÉS**

19-21 **ENVIRONNEMENT**

22-23 **TRAVAUX**

24 **COMMUNICATION & CONCERTATION**

25 **ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES**

26-27 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

28-30 **CONSEIL MUNICIPAL**

31 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

32 **REGARDS SUR…**
Le Touvet en quelques chiffres

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 800 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

IMPRIM'VERT®

LES HABITANTS DU TOUVET, PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le recensement qui s'achève va permettre de mesurer finement les évolutions de la population du Touvet mais l'INSEE a d'ores et déjà publié récemment la mise à jour de la population de toute la France. Dans le Grésivaudan, 25 de nos « ex » 46 communes (aujourd'hui 43 après 3 fusions de communes, ndlr) connaissent une croissance de leur population de 2011 à 2016. Le Touvet est l'une des communes qui gagne le plus d'habitants : les + 2,1 % d'évolution moyenne de la population représentent un gain de 324 habitants soit une progression de 2 932 habitants à 3 256 habitants, derrière Tencin (+ 7,3 % par an, soit + 617 habitants) et la Pierre (+ 6,2 % par an, soit + 151 habitants), juste devant Allevard (+ 2 % par an, soit + 395 habitants).

Pour répondre aux demandes de la population, la connaissance et l'analyse de ces chiffres sont fondamentales. Afin d'inverser les tendances, garantir une mixité sociale ou un bon équilibre des âges de la population, il est important de suivre attentivement les évolutions de ces statistiques. Les orientations de nos politiques locales en dépendent.

L'évaluation du Schéma de cohérence territorial (SCOT), comme le projet de territoire de la Communauté de communes Le Grésivaudan ont fait un préalable de l'analyse de la composition de la population. À chaque fois, les 1ers bénéficiaires de ces politiques publiques sont les habitantes et habitants du territoire.

Démographie
Se compter : combien sommes nous ?

Pour mieux nous connaître, nous habitantes et habitants du Touvet, il est d'abord important de se compter et de vérifier quelles sont les principales dynamiques de notre population.

Pour cela les données de l'INSEE sont publiées chaque année à la fin du mois de juin. Elles offrent une étonnante quantité d'informations. Les délais de diffusion des résultats du recensement sont d'environ 3 ans. Cependant, les données de l'état civil, transmises par les mairies, permettent de dresser une image des dynamiques démographiques les plus récentes.

Variation annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015

Source : INSEE RGP 2010-2015

En moyenne, la population du Touvet a évolué chaque année entre 2010 et 2015 de **1,7 %**. Cela équivaut à la somme du solde naturel et du solde migratoire.

Et il est important aussi de savoir comment évolue notre population dans le territoire du Grésivaudan, de se comparer au département, l'Isère, comme à la France Métropolitaine. Ainsi un solde migratoire positif implique un nombre plus important d'arrivées que de départs, alors que le solde naturel correspond au rapport entre les naissances et les décès.

Notre population rajeunit avec une augmentation des moins de 5 ans. Mais la part la plus représentée en tranche d'âge et encore renforcée entre 2010 et 2015 est celle des 40 à 44 ans.

Se géolocaliser : d'où venons nous ?

Mais d'où viennent les nouveaux arrivants qui choisissent d'habiter dans le Grésivaudan ?

LA MOITIÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS PROVIENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

99 560
HABITANTS EN 2014
(1 AN ET +)

5 240
nouveaux habitants

6 % sont arrivés récemment sur le territoire

94 % des habitants
(94 320 personnes)
sont restés sur le territoire

- **89 %** n'ont pas déménagé
- **2 %** ont déménagé dans la même commune
- **2 %** ont changé de commune

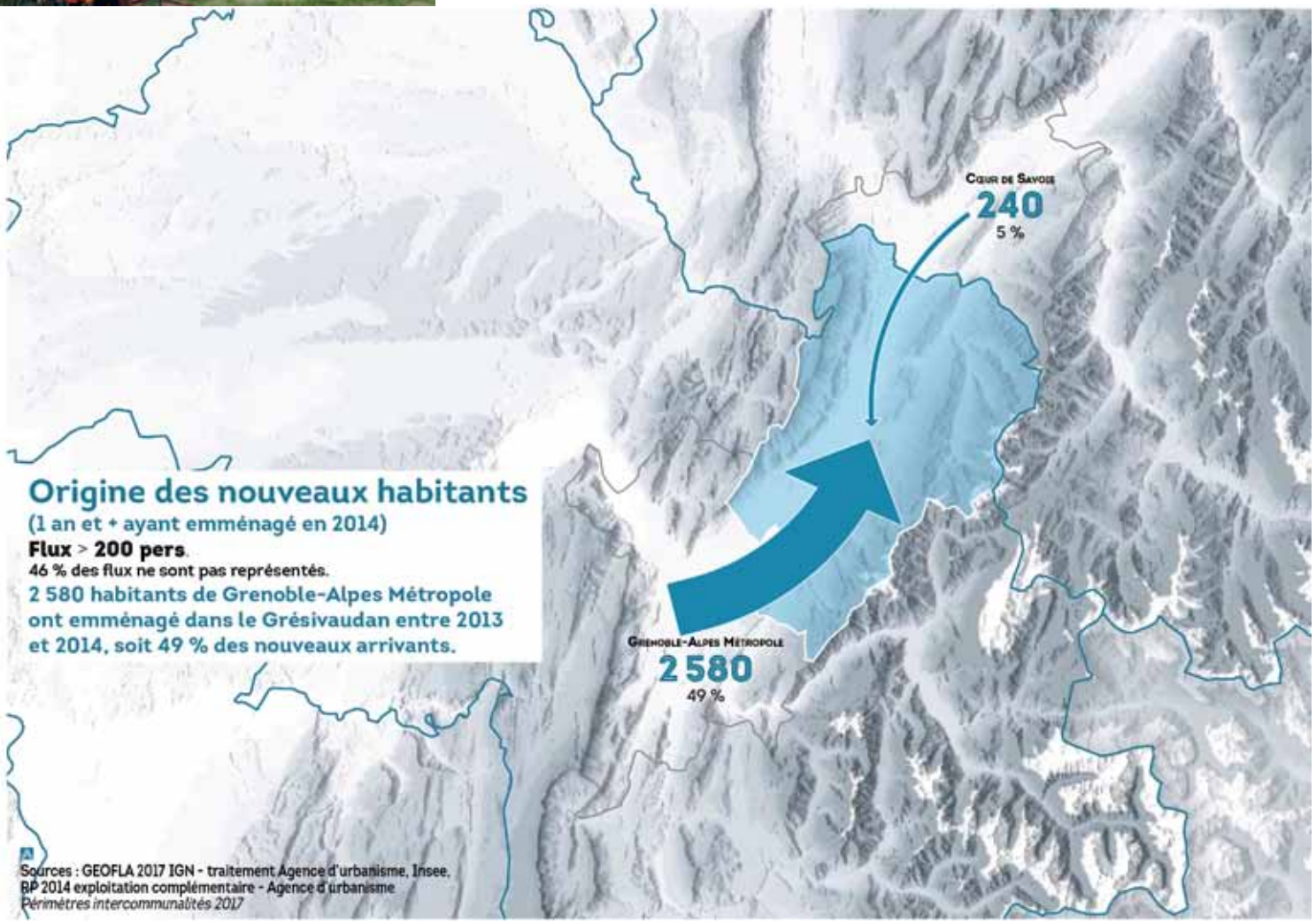

Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2015)

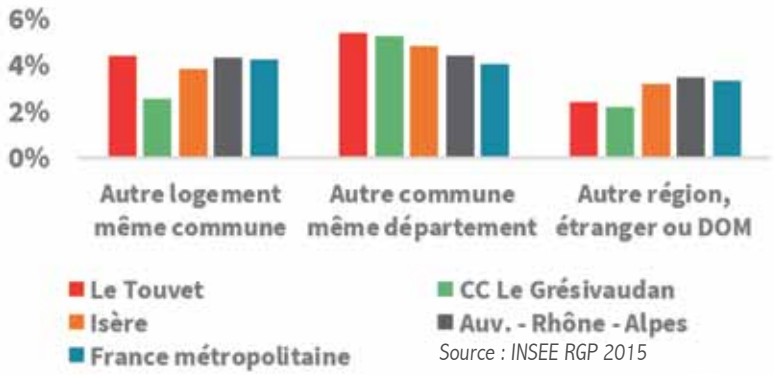

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, **5,4 %** de la population résidait un an auparavant dans une autre commune du même département.

Âge des arrivants par rapport au reste de la population

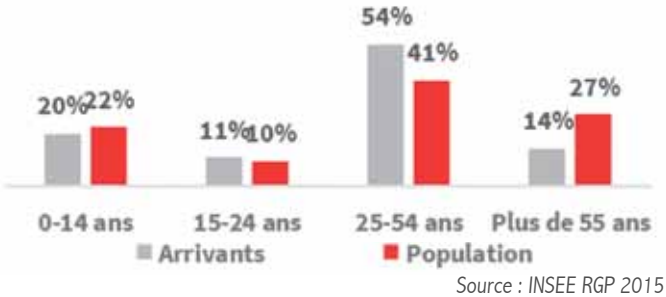

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, **54 %** des nouveaux arrivants avaient entre 25 et 54 ans.

Se classer : quel âge avons-nous ?

La première donnée importante pour répondre aux besoins des habitant (e)s vise à qualifier la population en fonction de son âge. Cette analyse constitue un préalable essentiel à toute action pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'aide aux familles ou le soutien aux seniors.
En 2015, les 0-14 ans représentaient 22 % de la population, contre 18 % pour la France métropolitaine.

© Freepik

Détail de la population par classes d'âges

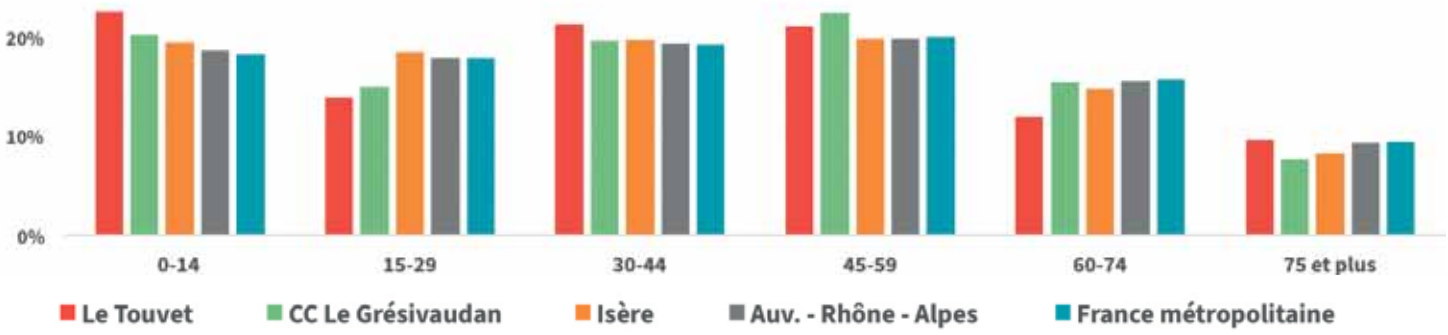

Source : INSEE RGP 2015

L'occupation en totalité des 30 places de crèche pour les seuls 0 à 3 ans du Touvet et la relative stabilité des effectifs scolaires témoignent de la part croissante des 0-14 ans dans la commune. Le dimensionnement des équipements et les projets en cours pour la cantine, le périscolaire et le centre aéré répondent au développement de cette tranche d'âge qui se situe au dessus des moyennes nationales, régionales et départementales.

Indice de jeunesse

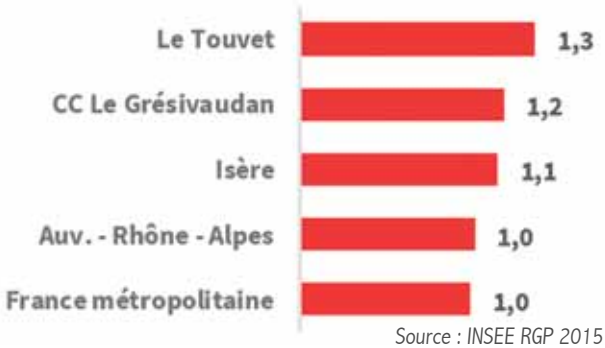

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, on comptait **1,3 personne(s)** de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

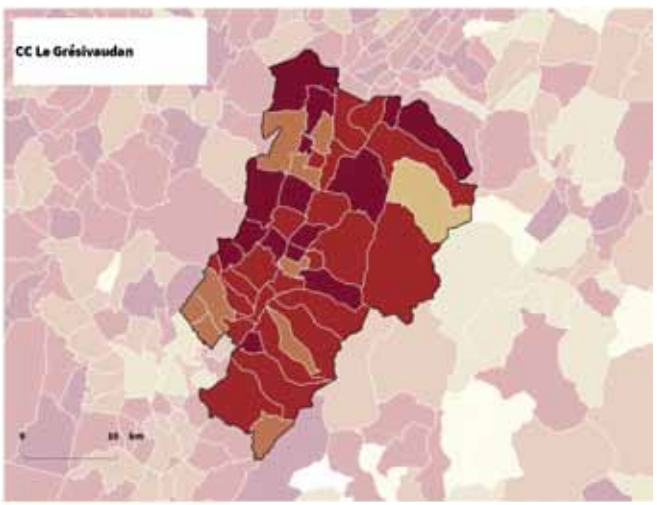

Source : INSEE RGP 2015

Au Touvet la part des moins de 18 ans dans la population est largement supérieure à 18 %. Le Touvet se situe dans les communes les plus jeunes du territoire. Le succès des vendredis jeunesse, des activités associatives et les demandes récurrentes venant des jeunes, comme celle précédant la construction de lieux dédiés correspondent à la réalité des chiffres.
Incontestablement, depuis 2010, la population du Touvet a rajeuni.

Une sortie des Vendredis jeunesse dans un escape game en novembre 2018

Voyage du CCAS à Crémieu, en octobre 2017

Population par grandes tranches d'âge

Mais la population des + de 65 ans représente une part importante des habitant(e)s à laquelle s'adresse nombre de politiques développées dans la commune : conseil de sages, *Aînés d'ici*, repas partagés, voyages du CCAS, etc.

Et plus encore celle des + de 75 ans puisqu'au Touvet, ils représentent 9,5 % de la population, contre 7,7 % dans le Grésivaudan et 8,2 % en Isère.

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans ou plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2010	771	25,9%	1 622	54,5%	584	19,6%
2015	933	28,9%	1 752	54,2%	546	16,9%

Source : INSEE RGP 2010-2015

En 2015, on enregistrait **54,2 %** de 20-64 ans au sein de la population contre **54,5 %** en 2010.

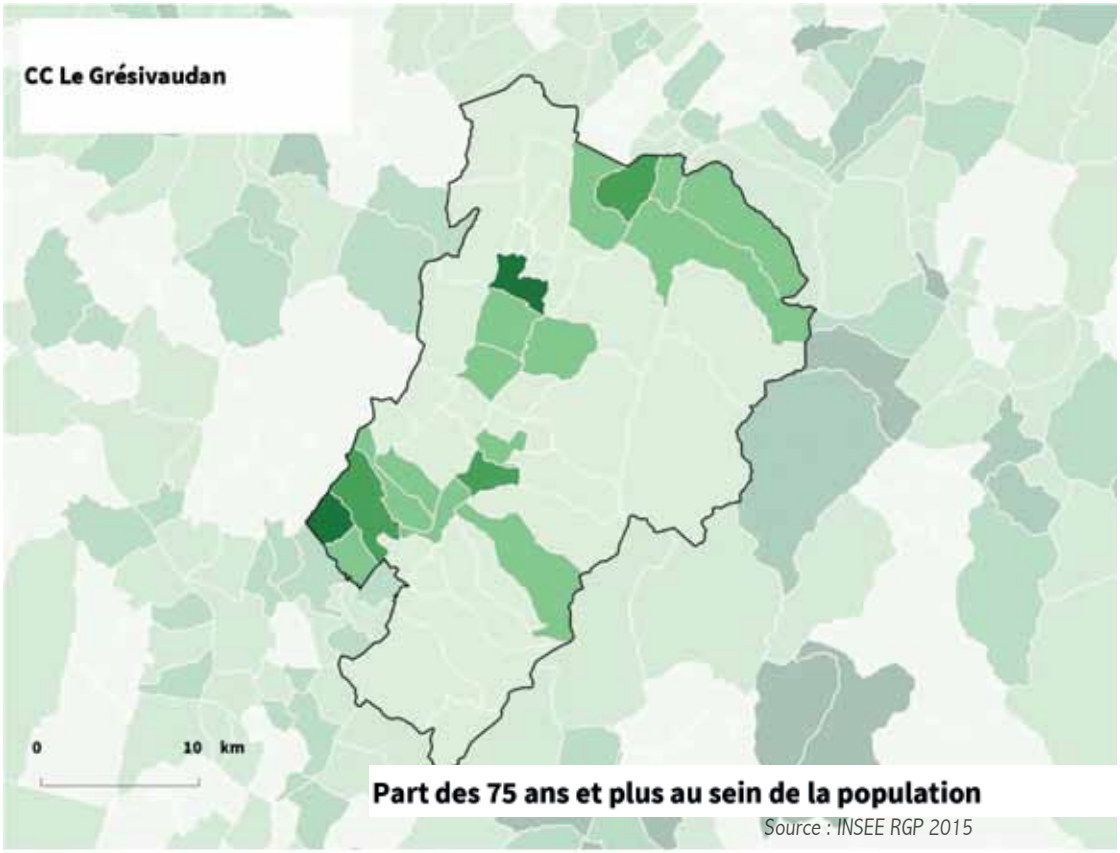

Part des 75 ans et plus au sein de la population

Source : INSEE RGP 2015

Portrait de l'exposition Aînés d'ici

Moins de 7%
De 7% à 10%
De 10% à 13%
De 13% à 18%
Plus de 18%
Non disponible

Travailler : que faisons-nous ?

La population du Touvet est plutôt favorisée et diplômée. En 2015, l'analyse de la répartition socio-professionnelle fait apparaître que la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures des plus de 15 ans progresse le plus, pour atteindre 17,5 % de la population contre 9,3 % pour la France métropolitaine.

Les 15 ans et plus par catégorie socio professionnelle

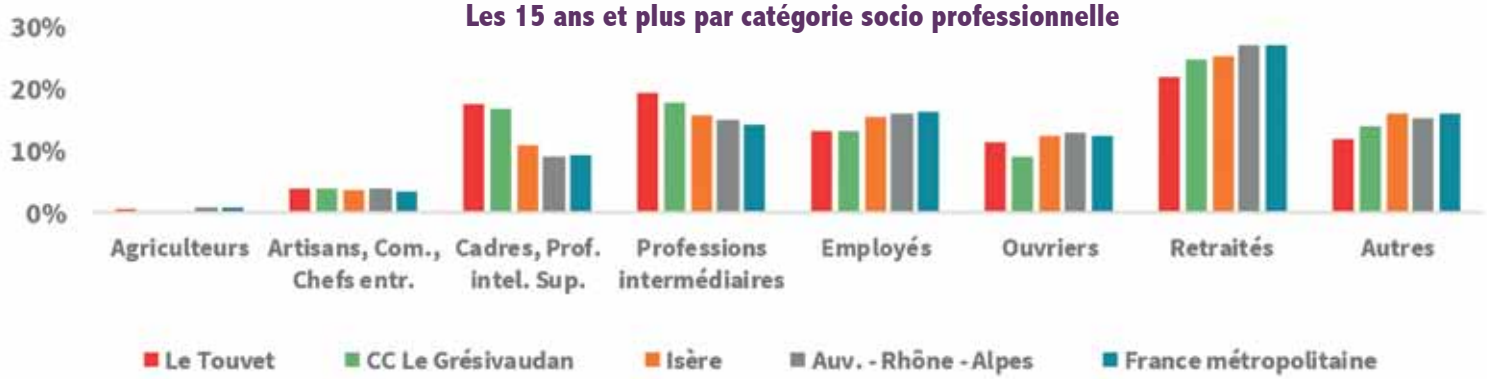

Source : INSEE RGP 2015

Mais si les catégories socio-professionnelles qui régressent de 2010 à 2015 sont celles des employés et des retraités, toutes les autres catégories socio-professionnelles augmentent : les agriculteurs, les ouvriers et les professions intermédiaires.

Le niveau de diplômes des habitants du Touvet augmente de manière significative. L'éducation est au cœur de l'action communale. Pour favoriser une meilleure réussite scolaire pour tous, la commune s'appuie notamment sur son Projet Educatif Territorial global (PEDT) qui a fait l'objet d'une large concertation.

Évolution des catégories socio professionnelle au Touvet de 2010 à 2015

	2010	2015	Evol.
Agriculteurs exploitants	8	15	**96%**
Artisans, com., chefs d'entr.	96	97	**1%**
Cadres et prof. intellectuelles sup.	310	437	**41%**
Professions intermédiaires	408	485	**19%**
Employés	360	329	**-9%**
Ouvriers	243	285	**18%**
Retraités	664	546	**-18%**
Autres	228	296	**30%**
Ensemble	2 317	2 492	**8%**

Source : INSEE RGP 2010-2015

Population non-scolarisée par niveau de diplôme en 2010 et 2015

	2010		2015		Evol.
	Nb	%	Nb	%	
Sans dipl. ou brevet	667	31,2%	504	22,4%	**-24%**
CAP-BEP	394	18,5%	477	21,2%	**21%**
BAC	323	15,1%	381	16,9%	**18%**
Enseignement supérieur	752	35,2%	892	39,6%	**19%**

Source : INSEE RGP 2010-2015

Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes non scolarisées sans diplôme a diminué de **24 %.**

Le taux d'activité au Touvet est de l'ordre de 80 %. Il mesure le rapport entre les gens qui travaillent ou sont en recherche d'emploi, et l'ensemble de la population. Ce taux est supérieur aux moyennes du Grésivaudan (77%) et de l'Isère (75%)

Le taux de chômage au Touvet est moins important qu'ailleurs, mais encore trop élevé avec 124 personnes au chômage en 2015 pour 1 574 actifs comptabilisés dans la commune

Taux de chômage des 15-64 ans

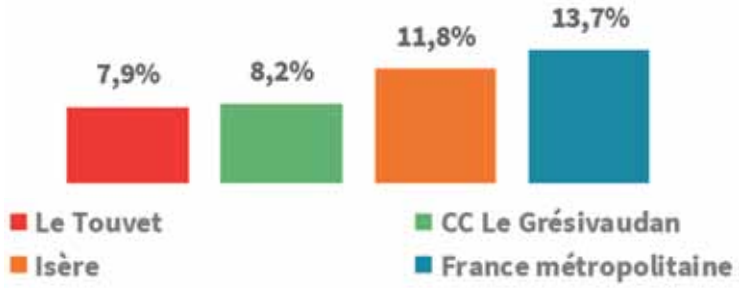

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, le taux de chômage était de **7,9 %**

Composition des familles : qui sommes-nous ?

Au Touvet les familles sont une composante importante de la population.

La part des familles monoparentales progresse pour se situer à 16 %, au-delà des moyennes du territoire du Grésivaudan (12 %) et de la France Métropolitaine (15 %). C'est une donnée de fragilité importante au Touvet qui doit trouver une vraie réponse dans le développement des politiques de solidarité et d'inclusion dans la commune. Il est à noter qu'entre 2010 et 2015, les familles monoparentales ont connu une évolution de 69 %.

© Freepik

Répartition des ménages par type

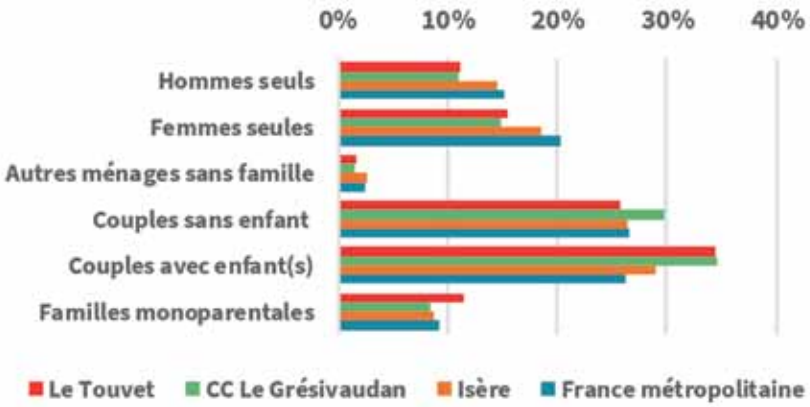

Source : INSEE RGP 2015

Répartition des familles

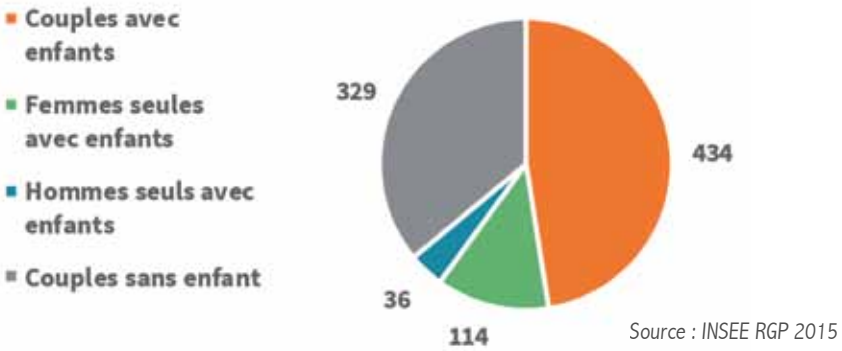

Source : INSEE RGP 2015

Les familles monoparentales

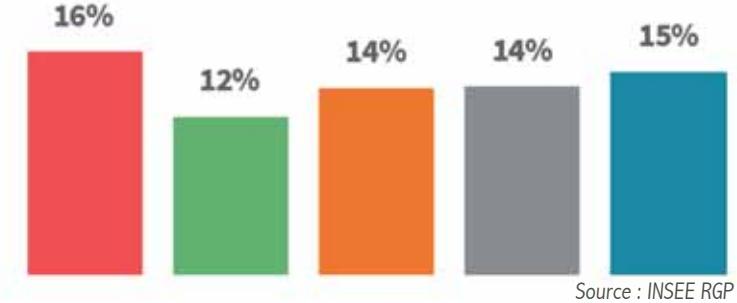

Source : INSEE RGP 2015

Film Nos batailles de Guillaume Senez

© Haut et court - Photo presse

Ça s'est passé chez vous

« En 2019 au Touvet, plus que jamais, faire rimer nouvelle année et solidarité »

Une nouvelle année débute avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population. Laurence Théry a ainsi présenté ses vœux aux habitants le 18 janvier à la salle du Bresson. L'occasion de remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la commune. Après un rappel de la situation internationale, et l'indispensable participation aux élections européennes à venir, la situation nationale a été abordée avec le mouvement des « gilets jaunes » et ce qu'il dit de notre pays. La fin de discours est consacrée à l'action locale et à ce qui est réalisé au Touvet avec l'absolue nécessité de solidarité, déclinée autour d'un kaléidoscope de mots dessinant la carte de vœux de la commune :

Partager

Des espaces de gratuité pour échanger, déposer, trouver des objets ou des vêtements.

Inclure

Le service d'activités de l'AFIPH qui va ouvrir un hébergement sur son site rue des Gaillardes.

Échanger

Avec les usagers et les habitants avec des visites de quartier, temps de rencontres précieux sur les lieux de vie des Touvétains.

Accueillir

Chaque année de nouveaux habitants sont reçus au mois de septembre.

Protéger

nos espaces agricoles et naturels avec la mise en place d'un PAEN.

S'engager

© SDIS38

Les sapeurs-pompiers célèbrent la Sainte Barbe

Chaque début d'année les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Touvet se réunissent pour fêter la Sainte-Barbe en présence de leurs familles, de leur hiérarchie et des élus du territoire.

Cette année encore, l'événement a été l'occasion de saluer l'engagement de ces femmes et ces hommes volontaires qui donnent de leur temps et prennent des risques pour aider les autres. L'occasion d'avoir une pensée pour les 13 sapeurs-pompiers disparus en 2018 en mission. L'occasion également de faire le point sur l'évolution de l'activité. Car l'engagement de sapeur-pompier est en pleine mutation. L'augmentation considérable du nombre d'interventions en est un exemple. En Isère, on constate une hausse de 15 % des interventions lors des 18 derniers mois. Cette évolution a des conséquences très concrètes sur le quotidien des sapeurs-pompiers professionnels comme bénévoles, à l'instar de la hausse du nombre d'agressions ou des restrictions en matière de moyens.

Si l'engagement de sapeur-pompier est difficile, il est pourtant de plus en plus indispensable. Car si 4 pompiers sur 5 en France ne sont pas des professionnels, le vivier de volontaires se tarit : en 10 ans, ils sont passés de 199 000 à 194 000 dans notre pays. Et pourtant notre système de secours aux personnes ne peut pas fonctionner sans ces femmes et ces hommes : dans 95 % des cas, ce sont eux qui sont appelés. Ils sont donc un maillon essentiel de la solidarité sur notre territoire et assurent une mission indispensable de service public.

Pour rappel, si vous avez entre 16 et 56 ans et que vous souhaitez vous investir au service de l'intérêt général, vous pouvez prendre contact avec l'équipe du SDIS du Touvet.

© Cedric Humbert

Tuiles, la MC2 de retour au Touvet

Faute de moyens financiers, la MC2 n'a pas pu proposer une tournée décentralisée les années précédentes. Mais 2019 était l'année de son retour au Touvet avec un spectacle tout public à partir de 5 ans, *Tuiles*, de la Cie Fred Teppe. Joli succès pour ce spectacle qui a séduit de très nombreux spectateurs le 16 février. L'artiste a partagé pendant 1h son univers décalé et poétique et mis des étoiles dans les yeux de tous. Ces « Tuiles » avaient une singulière résonance pour tous les petits des Grappaloups qui participent à des ateliers cirque le mercredi.

© Grésivaudan Évasion

© Grésivaudan Évasion

En mars au Touvet, 18e salon des vins et de la gastronomie

Grésivaudan évasion, l'association touvetaine organise chaque année pendant un week-end le Salon des vins et de la gastronomie à la salle du Bresson. Les exposants viennent de la France entière pour faire découvrir leur savoir-faire et leurs produits. L'occasion de faire un point sur ce fleuron de l'art de vivre à la française classé au patrimoine immatériel de l'Unecso en 2015.

La viticulture, premier secteur agricole français, produit 16 % du vin dans le monde. Il s'agit à 55 % de vin rouge, 26 % de vin blanc et 19 % de vin rosé. 85 % des ménages français ont acheté du vin en 2018 pour leur consommation personnelle et la France reste le 2e plus grand consommateur de vin mondial. Les vins français sont très bien valorisés et sont situés sur un segment haut de gamme ; ils restent, à l'export, synonyme de luxe et de raffinement. Cette filière d'excellence représente le 2e secteur d'exportation excédant en France, derrière l'aviation et devant la chimie et le secteur du luxe. Vecteur de tourisme, le vin attire 10 millions d'oenotouristes par an dont 42 % d'étrangers.

L'année 2018 a été une année de récolte en forte hausse par rapport à 2017 faisant espérer un bon crû : la canicule n'a pas empêché les vignes de produire et les vendanges de sont déroulées dans des conditions climatiques permettant d'atteindre des rendements élevés.

Au Touvet, le domaine des Rutissons produit du vin sur notre territoire, à partir de cépages anciens. Le PAEN du Touvet devrait permettre l'implantation ou la pérennisation de vignes.

L'association Grésivaudan évasion organise cette manifestation qui a été, encore cette année, un succès local, avec la participation du Dartagnan et du Château du Mollard qui, eux aussi, font briller notre image locale.

2e exposition en 2019 au Pôle culturel

Tout au long de l'année, le Pôle culturel propose des expositions variées pour permettre à tous de découvrir de la peinture, de la sculpture, …

Début mars Kontxu Daujeard, Catherine Daujeard et Alain Thimel ont fait découvrir leurs œuvres. Chacun travaille et peint pour des raisons qui lui sont propres. Ainsi pour Catherine Daujeard « *J'aime regarder et peindre des paysages à l'aquarelle….mes voyages sont également une source d'inspiration. Depuis deux ans, je suis des cours à l'école municipale d'arts appliqués de Macon où j'explore les techniques du pastel, de l'acrylique et des thèmes abstraits. C'est un mélange de ces trois techniques que je vous propose aujourd'hui dans cette exposition.* ». Ou pour Kontxu Aujeard-Aliri « *J'ai fait mes études à l'école des Beaux-Arts de Paris, et je suis arrivée en Savoie en 1983 où j'ai découvert à la fois la montagne, la neige et le travail à l'aquarelle. Ma technique préférée reste cependant la peinture à l'huile, et dans cette exposition je vous propose des œuvres autour des thèmes de la forêt, de la montagne sans oublier la mer qui me relie à mon Pays Basque natal.* ». Et pour Alain Thimel « *C'est une passion dévorante pour l'art depuis l'âge de sept ans ! Autodidacte, inconditionnel de Vincent Van Gogh mon maitre, à travers qui j'ai longuement fusionné avant de tourner une page pour trouver ma voie, toujours en quête d'infini. J'aime peindre à l'huile, faire des dessins figuratifs au plus proche du réel, ainsi qu'une autre technique de dessin hyperréaliste permettant un rendu presque aussi fidèle qu'une photo. Par ailleurs j'ai eu la chance d'apprendre et d'exercer le métier d'encadreur d'art pour rester dans la fibre artistique, d'illustrer quelques ouvrages sur le terroir de la Savoie ou des recueils de poésie et j'ai parfois réalisé des fresques chez des particuliers. Voici résumé brièvement l'essentiel de mon parcours.* »

Une journée d'hommage aux victimes du terrorisme

Lors de l'assemblée générale de l'Union des mutilés et des anciens combattants qui s'est tenue le 17 février, il a été décidé de faire une journée d'hommage aux victimes du terrorisme le 11 mars, comme proposé par Emmanuel Macron. Cette journée serait l'occasion d'une cérémonie du souvenir au monument aux morts du cimetière du Touvet.

19 mars 1962, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

En ce 19 mars 2019, élus, anciens combattants se sont réunis au Monument aux morts pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie et se souvenir des hommes morts au combat.

À noter dans vos agendas

6 Avril - Giboulivres, fête du livre jeunesse

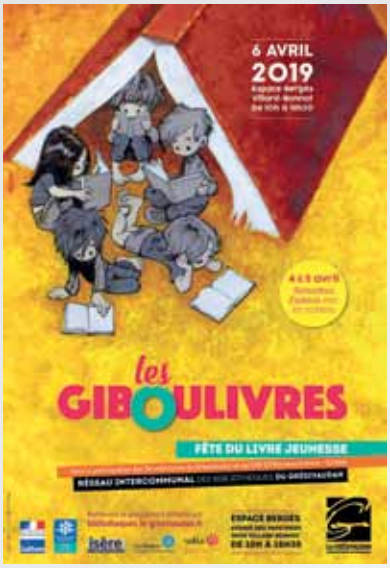

Un vent de jeunesse souffle sur Les Giboulivres, une grande fête du livre dédiée aux enfants, adolescents et plus généralement à la famille. Pour sa 16e édition, cette manifestation culturelle a été revisitée pour encore plus de rencontres, d'ateliers et de dédicaces avec un parrain de renom Laurent Verron, l'actuel dessinateur de Boule et Bill. La nouvelle formule s'est recentrée sur une journée festive et grand public, en présence de 7 auteurs de renom, programmée le samedi 6 avril de 10h à 18h30 à l'Espace Bergès à Villard-Bonnot. Des rencontres scolaires sont également organisées aux 4 coins du territoire. Le tout chapeauté, depuis cette année, par Le Grésivaudan, via son réseau des 36 bibliothèques et médiathèques, et en partenariat avec les communes participantes.

Au Touvet, vendredi 5 avril, une classe de l'école élémentaire Les 3 cours rencontre Cécile Gambini, auteure et illustratrice d'albums jeunesse.
Les livres de tous les auteurs invités à la fête du livre jeunesse le samedi 6 avril sont à découvrir à la bibliothèque municipale

Plus d'info
04 58 00 50 27 - bibliotheque@letouvet.com

5 mai - Journée Plantes et jardins ou comment choisir ce que l'on veut planter

11e édition de Plantes et jardins le dimanche 5 mai au Château du Touvet, avec un mois d'avance pour permettre aux apprentis jardiniers de faire le plein de plants, d'arbres, de conseils pour leur jardin. Les exposants vendent leurs produits, et des animations ponctuent la journée permettant de découvrir de nouvelles formes de jardinage ou d'améliorer son jardin.
Organisée en partenariat avec Isabelle et Bruno de Quinsonas, propriétaires du Château du Touvet, cette journée permet de découvrir les jardins du Château, ses fontaines et pourquoi pas de visiter le château.

Entrée 3€ / Gratuit pour les moins de 18 ans
Visite des intérieurs du château 5€
Petite restauration sur place
Programme à retrouver sur le site de la commune www.letouvet.com

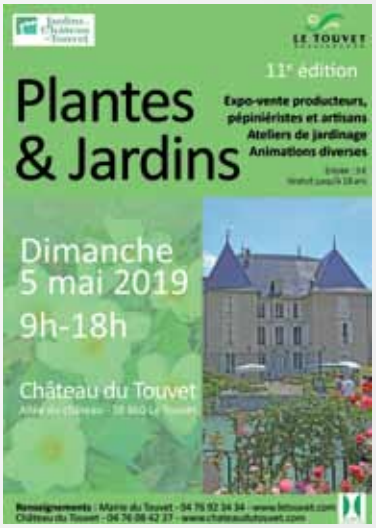

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai, une commémoration est organisée au Touvet en présence des anciens combattants, des élus, des représentants de l'armée, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers mais également des écoliers qui sont présents et chantent tout au long de la commémoration.
Ces rendez-vous permettent le devoir de mémoire et sont un moment important de recueillement et de souvenir.

17 mai
Les Musiciens du Louvre au Château du Touvet

Les Musiciens du Louvre se produisent au Château du Touvet vendredi 17 mai à 20h. Au programme Les Bacchanales, soirée consacrée à Jean-Sébastien Bach avec Claire Sottovia au violon, Elisa Joglar au violoncelle et Matthieu Dupouy au clavecin, pour interpréter :
- une Sonate pour violon et clavecin,
- une Sonate pour viole de gambe et clavecin,
- deux Sonates pour violon et basse continue,
- une Suite française pour clavecin.

Billets en vente à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.
Tarifs : 12€ et 8€ tarif réduit.

© Musiciens du Louvre

À noter dans vos agendas

25 mai - Arts plastiques dans la rue… C'est l'heure de Macadam

Le 25 mai prochain, les arts plastiques s'installent au Touvet pour vous faire rêver. En 2019 chacun va rêver au fil des ateliers proposés, laisser flotter son imagination et sa créativité : d'attrape rêves en planètes rêvées, de têtes à rêves à rêves de têtes … Le choix est libre, vaste et sans limites… Venez seul(e), accompagné(e)s ou en famille rêver et peindre le temps d'un après-midi samedi 25 mai à partir de 14h dans le centre bourg.

Ouvert à tous – Entrée libre.

Plus d'info
www.letouvet.com

Le 21 juin - Fête de la musique au Touvet

De 17h à minuit, la commune fête la musique. Scène ouverte aux écoles de musique, à tous les groupes musicaux et de danse du Touvet, du Grésivaudan et d'ailleurs qui souhaitent jouer, danser et s'amuser.
Le nombre de groupes est limité. Inscrivez-vous vite pour faire découvrir votre musique à tou(te)s.

Plus d'info
Inscriptions et informations
06 88 60 14 52

Le Touvet accompagne ses tout-petits

Les Touvetinous accueillent les enfants de moins de 3 ans. Ils vivent à leurs rythmes, découvrent la vie en collectivité et grandissent à la crèche.

L'équipe propose des activités avec d'autres structures et crée des temps avec les parents pour les inclure dans la vie de la structure. Un accueil thé, café est proposé aux parents une fois par mois. Ce rendez-vous leur est réservé : ils déposent leur(s) enfant(s) et un café, un thé ou un jus de fruits leur est proposé dans le vestibule. Ce moment est une rencontre qui n'est pas centrée sur l'enfant et crée des échanges différents entre l'équipe et les parents. Sans oublier les temps parents-enfants, sur inscription, qui permettent aux parents de voir leur enfant évoluer dans son milieu quotidien et de partager avec lui, l'équipe et les autres enfants un moment privilégié en fin de journée. Au mois de février, ce moment s'est tenu à la bibliothèque.

Les enfants participent à la vie des structures municipales : ils vont à la bibliothèque avec l'action de « Bébés à la bib » ou rencontrent les enfants du centre aéré. Ainsi le multi-accueil s'est lancé dans la création de livres avec la bibliothèque et les Grappaloups. Ils travaillent les mercredis et pendant les vacances pour proposer une exposition en fin d'année !

Chaque mois, une journée « couleur » est organisée. On sort tous les jouets correspondant à la couleur, on s'habille tous de cette couleur, et cette journée particulière permet aux enfants de découvrir tout ce qui peut être de la couleur choisie.

L'équipe s'implique dans des projets dont le fil conducteur s'organise autour du développement et du bien être de l'enfant. Cette année le projet musique, démarré l'année dernière, se poursuit. Les professionnelles vont être formées pour proposer aux enfants des ateliers musicaux et créer une nouvelle activité marquante pour les tout-petits. La musique aussi peut être un élément structurant dans l'apprentissage du langage.

Plus d'info

Sophie Prouvé
Accueil 52 av. Montfillon
04 76 08 45 35

La formation des assistantes maternelles

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM) du Touvet est un lieu de conseil, d'information et d'accompagnement. C'est un service public communal qui peut être aussi un lieu de médiation entre les assistant(e)s maternel(le)s et les familles. C'est un espace d'animation pour les enfants, d'apprentissage et d'échange pour les assistant(e)s maternel(le)s. Construits autour d'ateliers et d'activités d'éveil dans un lieu convivial, ces temps permettent aux assistantes maternelles de progresser dans leurs pratiques professionnelles. C'est aussi un lieu ressource pour connaître leurs droits et leurs devoirs, favoriser la mise en relation avec les familles ou exprimer les difficultés rencontrées lors de l'exercice de leur profession.

Les parents trouvent au RAM des informations sur les différents modes de gardes et les aides possibles, la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au Touvet, des renseignements sur les droits et les devoirs des employeurs et un soutien pour leurs démarches administratives et contractuelles.

Cette année, le RAM propose aux assistantes maternelles de se former en tant que Sauveteur secouriste du travail (SST). Les formations se déroulent au mois de juin et 15 assistantes maternelles se sont déjà inscrites. Une démarche professionnalisante initiée par le RAM pour permettre à ces « nounous » d'évoluer dans leur métier.

Permanences pour renseigner les parents ou assistant(e)s maternel(le)s :
Le jeudi : accueil au téléphone de 13h30 à 18h, accueil pour les rendez-vous physique de 18h à 20h.
Le vendredi : accueil au téléphone de 13h à 17h.
Temps collectifs (au pôle enfance) :
Jeudi et vendredi de 9h à 11h

Plus d'info
Mélissa Bollon
Accueil : 52 avenue Montfillon
06 33 49 49 01
ram@letouvet.com

À noter pour les plus grands

Grappaloups

- Inscriptions aux Grappaloups pour les vacances d'été, du 29 avril **jusqu'au 21 juin minuit.**

Plus d'info
04 76 92 34 37

Repas partagés

Dimanche 28 avril, 19 mai et 30 juin à partir de 12h à la Maison des associations.

Plus d'info
07 82 93 33 43

Voyage du CCAS

Saint Antoine l'Abbaye – Jeudi 13 juin
Inscription avant le 9 mai

Plus d'info
04 76 92 34 34

Economie sociale et solidaire : découvrez R de récup', la recyclerie créative de Pontcharra !

© R de Récup

© R de Récup

Et adoptez l'achat d'occasion pour consommer autrement… Trouvailles et rencontres au rendez-vous.

Gérée par une association à but non lucratif, R de récup' est un chantier d'insertion employant 3 permanents et 13 salariés en insertion. Grâce à leur travail depuis juin 2017, plus de 200 tonnes d'objets ont été détournées des bennes et remises en circulation, vendues ou recyclées : vêtements, accessoires, livres, jouets, vaisselle, déco, mobilier... Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !

La municipalité s'engage aussi bien sûr et a exclusivement équipé son pôle artistique et culturel de vaisselle achetée à R de récup.

R de récup' propose en outre des rendez-vous réguliers :

R de retouch'

© R de Récup

Le 3e samedi du mois de 10h à 12h.

Salarié-e-s et bénévoles vous aident à vous servir d'une machine à coudre et à réaliser de petits travaux de couture (lingettes réutilisables, sacs en tissus, etc.).

R de répar'

Le 1er samedi du mois, de 10h à 12h.

Apportez votre électroménager en panne, des bénévoles vous aident à le réparer. Participation libre si l'appareil remarche.

Vous voulez tout savoir ? FAQ

C'est où ?

à Pontcharra, au 90, rue de la Ganterie, dans le village d'entreprises du Bréda (10 minutes à pied de la gare et du centre ville).

C'est ouvert quand ?

La boutique de 450 m² est ouverte le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 9h30 à 13h.

Les apports (pour donner ce qui est encore en bon état mais ne vous sert plus) sont ouverts le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 13h.

R de récup se déplace ?

Oui, dans les déchetteries :

- à Crolles le mercredi, vendredi et samedi de 14h à 17h,
- à Pontcharra le mercredi de 9h30 à 11h30,
-à Francin le samedi de 9h à 11h30.

Permanences aussi dans les déchetteries mobiles à Saint Jean le Vieux, Saint Hilaire du Touvet et Saint Mury Monteymont.

Si vous avez beaucoup d'objets et meubles à donner, il est possible de venir chez vous pour un débarras (contacter Hugues au 06 49 99 05 46 pour prendre rendez-vous).

Enfin, l'organisation chez vous, sur votre lieu de travail, dans votre collectivité ou association, de P'tits R de redonn' permet de pratiquer un rendez-vous convivial où chacun donne ce qui ne lui sert plus et reprend gratuitement ce qui lui fait envie.

Ce sont les espaces de gratuité organisés par la municipalité du Touvet le 2 février au Bresson et le 6 avril au Pôle culturel. Pas d'inquiétude R de récup emporte à la fin du rendez-vous ce qui n'a pas trouvé preneur pour le remettre en circulation.

Prochains rendez-vous le 11 mai et 1er juin de 14h à 16h30 au Pôle culturel.

Plus d'info

Tél. 06 49 99 05 46

mail : info@rderecup.com

Suivez R de récup au jour le jour sur Facebook et sur le site rderecup.com

Echanges entre les enfants du Touvet et des enfants maliens

Le Conseil municipal d'enfants (CME) élu en 2017 a, dès son élection, engagé un partenariat avec l'association SAK (Solidarité & Action pour la jeunesse de Karangana). Association qui a pour objectif de développer les infrastructures éducatives et hygiéniques de la commune de Karangana. L'ensemble des projets menés par l'association SAK permet à chaque enfant d'avoir un minimum de fournitures pour étudier toute l'année et dans de bonnes conditions grâce à la rénovation de salles de classes. L'association cherche à améliorer les conditions d'hygiéne de la jeunesse en construisant par exemple des « petits coins » ou d'autres structures. SAK voudrait développer les classes professionnalisantes pour permettre aux enfants de la commune d'apprendre un métier.

Le CME a rencontré Antoine Carle, membre de l'association, originaire du Touvet, pour organiser des actions et récolter des fonds ; les enfants du CME ont vendu des crêpes et des gâteaux lors du marché et de Macadam ; une action qui leur a permis de reverser 460€ à l'association qui a pu en 2018 aider plus de 3 500 enfants à vivre une année scolaire.

Ils ont profité de leurs contacts avec l'association pour faire parvenir aux écoliers de Karangana des dessins expliquant leur vie en France et leurs actions. Ils ont reçu en retour des dessins présentant le quotidien des écoliers de Karangana. Cet échange riche ne peut malheureusement pas se poursuivre à cause de très importantes difficultés de communication liées au climat de guerre qui subsiste au Mali.

Association Les Petits Frères des Pauvres

© DR

© DR

L'association des Petits Frères des Pauvres accompagne les personnes âgées isolées, qui reçoivent peu ou pas de visites, à domicile ou à la maison de retraite.

Aujourd'hui, la jeune équipe de La Terrasse se concentre autour de personnes âgées vivant à la maison de retraite des Solambres à La Terrasse. Cet EHPAD privilégie la proximité géographique lors de l'admission de nouveaux pensionnaires, et accueille donc des habitants du Touvet. L'équipe souhaite développer l'accompagnement à domicile ; mais avec seulement 6 bénévoles, c'est difficile. L'action de l'association se fait en concertation avec le personnel de la maison de retraite (directeur, animatrice, aides soignants, …). Alors n'hésitez pas à rejoindre les Petits Frères des Pauvres, quelques heures par semaine ou par mois, pour animer le quotidien des personnes âgées.

Plus d'info
07 77 26 89 53

À la mairie, depuis Noël, un compost collectif est à votre disposition !

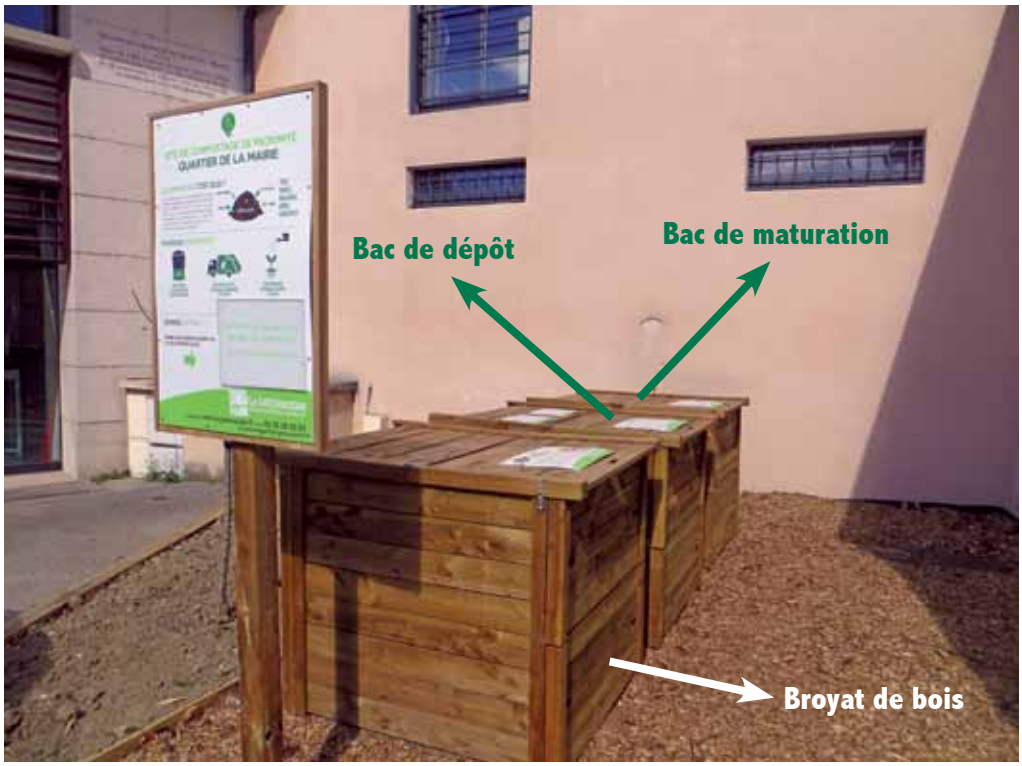

Après le quartier de la Gare, le Clos des Vignes, l'école maternelle et le Bresson, le quartier de la mairie dispose d'un site de compostage collectif. 50 % de nos déchets sont des bio-déchets qui peuvent être valorisés. Il suffit de déposer ces déchets organiques, issus de la cuisine, dans le bac de dépôt, d'ajouter du broyat de bois et de brasser régulièrement ce compost en devenir avec une fourche pour faciliter sa décomposition. Une fois le bac de dépôt rempli, le compost mature dans un 3e bac.

Vous pouvez acheter un bio-seau à la mairie pour stocker chez vous ces bio-déchets avant de les déposer.

Plus d'info
à la mairie 04 76 92 34 34

Fermeture pour travaux de la déchetterie

La déchetterie intercommunale située au Touvet est fermée pendant un an, pour la réalisation de travaux d'extension, de modernisation et de sécurisation.
Pendant la fermeture, les habitants du Touvet et des communes avoisinantes peuvent se reporter sur les déchetteries de Crolles et de Saint-Ismier. N'oubliez pas de vous munir de votre carte pour accéder à ces sites. Vous pouvez également vous rendre aux déchetteries de Pontcharra et du Cheylas gérées par le SIBRECSA (pensez à bien vérifier les horaires d'ouverture avant de vous y rendre).

Crolles
47, rue des Frères Montgolfier
38920 Crolles
Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45
Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Saint Ismier
Chemin de Vergibillon
38330 St Ismier
Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45
Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Le Cheylas
Route de la Buissière
38570 Le Cheylas
Lundi : 14h à 18h (19h en été)
Mardi, jeudi : de 8h à 12h
Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)

Pontcharra
ZI de Pré Brun
38530 Pontcharra
Mardi et jeudi : de 14h à 18h (19h en été)
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)

Plus d'info
La carte des déchetteries du territoire, les infos pratiques, les horaires d'ouverture sur www.le-gresivaudan.fr/dechetteries

La plaine et les chemins ne sont pas des poubelles. Les dépots sauvages sont interdits, les contrevenants s'exposent à une amende de 450 à 1500 €. Ce sont les services techniques municipaux qui ramassent les déchets laissés dans la plaine ou ailleurs ; ce ramassage a un coût pour la collectivité.

Les déchets doivent être déposés dans les déchetteries du Grésivaudan.

Les déchets professionnels ne sont plus acceptés dans les déchetteries intercommunales

À compter du 1er avril 2019*, les déchetteries gérées par Le Grésivaudan dans les communes du Touvet, Saint-Ismier, Crolles et Saint-Martin d'Uriage ne sont plus accessibles aux professionnels. Cette décision, votée en conseil communautaire du 17 décembre 2018, répond aux obligations réglementaires du Code de l'environnement et de la loi de Transition Énergétique pour la Croissante Verte qui impose que, d'ici 2020, 70 % des déchets du secteur du BTP soient recyclés. Cette mesure doit permettre de créer des installations dédiées aux besoins des professionnels dont la nature et la taille des flux à traiter sont différentes de celles des particuliers.

Deux déchetteries professionnelles sont d'ores et déjà en service dans 2 communes voisines du Grésivaudan, Domène et Francin. On recense également 7 points d'apport de déchets professionnels situés sur le territoire et à proximité : Villard-Bonnot, Montbonnot, Meylan, Domène et Goncelin. Ces sites accueillent, selon leur emplacement et leur filière, des déchets différents. Pour information la proportion de déchets professionnels dans les déchetteries gérées par Le Grésivaudan est estimée de 15 à 20 %.

* Une période de tolérance sera néanmoins accordée jusqu'au 30 juin aux professionnels pour leur permettre d'épuiser les crédits restants sur leur carte d'accès en déchetterie.

Plus d'info

www.le-gresivaudan.fr

Toutes les déchetteries professionnelles dans notre région sur : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

Le Grésivaudan double le montant de sa prime air bois

La Communauté de communes Le Grésivaudan a doublé le montant de la prime Air Bois qui s'élève à 2 000 €, en fonction de vos ressources, pour changer un ancien appareil de chauffage au bois non performant et polluant. Ainsi il devient possible de remplacer des appareils de chauffage au bois datant d'avant 2002 ou à foyer ouvert par un dispositif flamme verte 7* ou équivalent. Cette prime, cumulée à d'autres aides financières de l'État, notamment le nouveau dispositif « Habiter mieux agilité » de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et le CITE (Crédit d'impôt sur la transition énergétique), permet de réduire la facture énergétique de 45 % à 75 %.

Le chauffage au bois non performant est responsable de 45 % des émissions de particules fines en temps ordinaire, et jusqu'à 75 % les jours de grand froid. Le Grésivaudan a un objectif de remplacement de 2750 appareils sur son territoire d'ici à 2020, pour réduire de 29 % les émissions de particules liées au chauffage bois et de 18 % la totalité des émissions de particules fines.

Plus d'info

Renseignements, conseils et retrait du dossier de demande avant achat et travaux auprès de l'AGEDEN au 04 76 14 00 10 – www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois

Du 30 mars au 14 avril la semaine du compostage

Pour la 3e année consécutive, la mairie du Touvet propose de nombreux rendez-vous tout au long de la semaine.

Au programme,

Samedi 30 mars – Rendez-vous à 10h à la mairie –
Pour visiter la Ferme lombricole de Montmélian qui élève et vend des vers. Pour faire rimer compostage avec culture de l'endive et des champignons.
Sur inscription – Covoiturage organisé sur place

Mercredi 3 avril - 20h à la Maison des associations
Atelier de fabrication de produits cosmétiques animé par Céline Bonaldi de Bulle et bois.
Matériels et ingrédients fournis – Sur inscription limité à 12 personnes.

Samedi 6 avril – 9h-11h30 – Place de l'école
Un éco-atelier consacré au compostage. Venez fabriquer votre bac à compost pour vos bio déchets et/ou votre bac à compost de feuilles pour le jardin.

Samedi 6 avril – 11h30 – Devant la mairie
Apéro-compost mairie pour regrouper les habitants du quartier et leur présenter les bacs de compost collectif.

Mercredi 10 avril – 20h –à la Mairie
Atelier pour apprendre à tout savoir faire soi-même pour la vaisselle : liquide vaisselle, pastilles lave-vaisselle, …
Avec les familles « zéro déchet » du Touvet et le RIF.

Plus d'info
et inscriptions à la mairie
04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

© DR

Éco-atelier, de l'automne au printemps

Après la trêve hivernale, les éco-ateliers reprennent au printemps. Les animateurs proposent au mois de mars un atelier de construction de cabane en osier planté. Les structures constituées par les tressages d'osier, implantées à proximité de nos deux écoles et vers la bibliothèque, vont pousser pour la recouvrir en totalité au fil du temps. Une cabane en évolution à observer au fil des saisons !
Le 6 avril, fabrication de votre bac à compost.
Le 18 mai, construction de mobilier de jardin pour préparer les soirées d'été.

Les dates des éco-ateliers sont annoncées dans le Touvet animations, sur le site internet de la commune, dans la rubrique agenda et sur le panneau lumineux.

Plus d'info
04 76 92 34 34 ou www.letouvet.com

L'éclairage public, source d'économies

Le réseau d'éclairage public comporte 417 points lumineux répartis sur 26 postes de livraison. L'âge et la technologie des points lumineux sont variés. On trouve d'anciens « ballons fluo » (lampes à vapeur de mercure), des lampes au sodium haute pression (les plus nombreux encore aujourd'hui) ; mais depuis 2008, les LED deviennent la règle. Le réseau est entretenu et modernisé par le changement des matériels devenus moins performants, obsolètes et énergivores dès que cela est possible. Depuis un audit en 2013, un suivi régulier est réalisé pour assurer le service en maîtrisant la consommation et les coûts.

Si vous constatez des dysfonctionnements, contactez la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau. Nous relayerons aussitôt le renseignements auprès de DSE (Dauphiné Savoie Electricité).

Le Touvet adapte son réseau d'éclairage public

Au Touvet, depuis 2008 une enveloppe budgétaire pluri-annuelle est consacrée au renouvellement de l'éclairage public. Malgré les efforts réalisés la consommation annuelle de l'éclairage public représentait encore en 2011 le tiers de la consommation totale d'électricité de la commune.

De 286 000 kWh/an, la consommation annuelle de l'éclairage public en 2011, a baissé de 142 000 kWh/an en 2017. Elle a donc été divisée par 2. Mais l'augmentation du prix de l'énergie n'a permis de diminuer la facture que de 26 900 € à 21 800 € de 2011 à 2017.
Le coût de la consommation et des abonnements a été de 17 920 € en 2018 pour la commune, en diminution de 33 % par rapport à 2011, malgré l'augmentation notable du prix du KWh.

© DR

Les actions principales ont permis d'équiper des zones du Touvet avec des ampoules au sodium, dont certaines en bi-puissance (Vivier, rond-point) pour baisser la consommation en milieu de nuit ; d'installer des horloges astronomiques pour éteindre l'éclairage public la nuit et permettre l'extinction nocturne de 0h à 5h ou de 1h à 5h au centre bourg. Les zones nouvellement équipées (ZA) ou rénovées (Vivier, centre bourg) ont été dotées d'ampoules performantes (sodium ou led) et de réseaux enterrés à chaque fois que c'était possible.

© Architecture énergie

Un accueil de loisirs en devenir

Le bâtiment actuel des Grappaloups, vieillissant, ne répond plus aux services attendus pour accueillir les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires ni les adolescents le vendredi soir. Quasiment impossible à être réaménagé, sans grand intérêt patrimonial, il doit être démoli. L'accueil de loisirs va intégrer un bâtiment réhabilité, celui de l'ancienne bibliothèque. Un logement d'urgence prend place au 2e étage du bâtiment et bénéficie d'un accès indépendant. Le bâtiment conserve son cachet actuel, avec quelques ouvertures créées ou modifiées, et deux extensions en bois et zinc. La première, au rez-de-chaussée, comprend l'accueil, les vestiaires et les sanitaires ; la seconde intègre toute la « circulation verticale » à l'arrière avec un ascenseur, un escalier de secours et des locaux techniques.

Le rez-de-chaussée, de plain pied, donne sur le jardin, avec une salle d'activité et une cuisine. La polyvalence du lieu permet l'accueil des associations, d'événements municipaux ou de locations privées en dehors de l'occupation de l'accueil de loisirs. Le 1er niveau est destiné aux 3-6 ans ; le 2e niveau accueille les plus grands et les jeunes.

Les travaux débutent avec le désamiantage, première étape du chantier, et se poursuit avec la réhabilitation du bâtiment pour une livraison estimée à la fin de l'année. Des aménagements extérieurs doivent être réfléchis pour organiser au mieux circulations et déplacements autour du bâtiment.

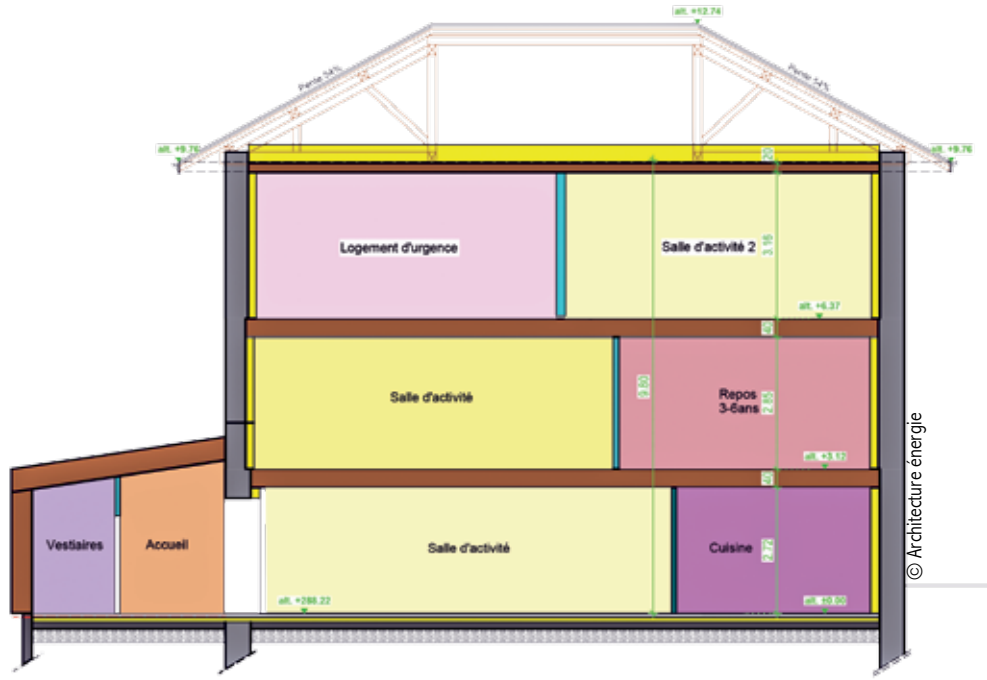

© Architecture énergie

Un parking de covoiturage au Touvet

Le parking du cimetière va être réaménagé par Le Grésivaudan dans le cadre de sa compétence transport-mobilité, en lien avec la commune. Ce nouveau parking a un double objectif : offrir un parking relais multimodal (pratique du covoiturage et connexion à la desserte bus) et sécuriser l'actuel parking du cimetière. Dans un premier temps, le parking comptera une cinquantaine de places de stationnement avec une possibilité d'extension d'une quarantaine de places supplémentaires. L'entrée du parking se fera depuis la RD 1090 et la sortie par la rue des Corvées. Le nouvel aménagement ne permettra plus l'accès par la rue de la Priola, entrée de la nouvelle gendarmerie et du cimetière. Des cheminements piétons sécurisés sont prévus. Un point d'autostop, des emplacements de stationnement sécurisés pour vélo, ainsi qu'un quai de stationnement bus accessible aux personnes à mobilité réduite, accompagnent le développement des déplacements alternatifs. Ces aménagements doivent amplifier l'utilisation du bus, d'autant plus que la ligne 6060 améliore considérablement sa desserte à compter du mois de septembre (voir p26).
Une attention particulière a également été apportée au traitement paysager, pour préserver le charme du vieux mur du cimetière, composé d'arbres et d'herbe et rendre le parking agréable. Des « ombrières » végétales devraient permettre de conserver une certaine fraîcheur aux véhicules stationnés en plein été.

1ère réunion de chantier 22 avril

Nature et aménagements au centre du village

Des aménagements urbains récents permettent de végétaliser le cœur du Touvet. Six arbres (2 chênes verts, 1 prunus, 1 érable, 1 magnolia) ont été plantés sur le rond point pour proposer une entrée de village plus persistante qui serait moins soumise aux caprices de la météo, comme cet été. Le parking de la mairie évolue ; après l'aménagement du muret entre les deux niveaux, des arbres apporteront un peu de fraîcheur et d'ombre cet été devant la mairie : 3 mûriers platanes à fruits (2 rouges et 1 blanc), 2 bouleaux et 1 pommier. Des aménagements Place de l'école permettent de trouver un peu de repos et de tranquillité : un banc enserre l'arbre du centenaire deux autres bancs à proximité du kiosque attendent les parents d'élèves. Place de l'église des bordures abîmées ont été remplacées et le parking le long de l'église, rue de la Priola a été rechargé en « graviers polienas ».

Pour sécuriser l'arrivée des enfants à l'école et réguler le stationnement, David Denni est présent chaque matin, à l'école élémentaire, pour accompagner les traversées piétonnes et si besoin signaler aux personnes stationnées en dehors des places matérialisées de déplacer leurs véhicules.

Les Touvetains dans le Grand débat national

En réponse à la crise dite des « Gilets jaunes », que traverse notre pays depuis le mois de novembre dernier, le Président de la République a engagé mi-janvier un « Grand débat national », en sollicitant notamment le relais des élus locaux.

Très attachée à la participation citoyenne, la commune a souhaité mettre à disposition des Touvetains les outils nécessaires à leur prise de parole, sans prendre position sur la crise ou sur l'opportunité de l'organisation de ce Grand débat. Un cahier de contributions a donc été mis à disposition à l'accueil de la Mairie dès début janvier pour recueillir les remarques de chacun. Quelques habitants de la commune ont utilisé cet outil pour s'exprimer. Parmi eux, certains ont sollicité la tenue d'une réunion publique au Touvet. Pour répondre à cette demande, l'équipe municipale a organisé ce temps d'échange à la mairie mercredi 13 février au soir.

Une trentaine de citoyens ont participé à cette rencontre où chacun a pu s'exprimer sur le sujet qu'il souhaitait, dans le respect de la liberté d'expression. Les participants ont décidé eux-mêmes du format de la réunion. C'est donc en plénière que les échanges ont eu lieu sur deux des thèmes proposés par l'organisation nationale du Grand débat : « fiscalité et dépenses publiques » et « démocratie et citoyenneté ». À l'issue de 2 heures d'échanges de qualité, animéess par un esprit d'écoute et de dialogue, les personnes présentes ont souhaité se retrouver pour une seconde rencontre, le 25 février, pour aborder les deux autres thèmes : « transition écologique » et « services publics et organisation de l'État ». À la demande de plusieurs participants, Catherine Kamowski, députée de la circonscription, a été invitée à ce second échange qui a réuni une cinquantaine de citoyens.

Dans chacune des deux rencontres les participants ont formulé de nombreuses propositions qui ont été collectivement débattues. Les comptes-rendus des deux réunions, qui ont été transmis à l'organisation du Grand débat national avant la clôture des contributions le 15 mars, sont consultables sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL

Mariages

Le 2 février 2019	**Benjamin DEFAY et Marion BOULANGER**

Naissances

Le 2 janvier 2019	**Eléonore RIPOLL**
Le 22 février 2019	**Clarisse ROTHEVAL**
Le 28 février 2019	**Serena AUGELLO**
Le 5 mars 2019	**Margot BARISIO**

Décès

Le 19 décembre 2018	**Auguste SARRAN**
Le 10 janvier 2019	**Louis FERNANDEZ**
Le 14 janvier 2019	**Sylviane GOMMERAT veuve ETIENNE**
Le 15 janvier 2019	**Madeleine PIZAINE veuve NÖEL**
Le 21 février 2019	**Gerardo VANIN**
Le 25 février 2019	**Monique SEGARRA veuve CHIARELLO**
Le 26 janvier 2019	**Anna DZIDO épouse STOECKEL-TREZEUX**
Le 1er mars 2019	**Janine BOUILLET veuve DUQUESNE**
Le 4 mars 2019	**André CONSTANTIN**
Le 5 mars 2019	**Yvette RAVIX**
Le 08 mars 2019	**Elda CUGNOD veuve RAVIX**

PETITES ANNONCES

Un nouveau cabinet médical à La Frette

Sophie Cœur, infirmière diplômée du CHU de Grenoble depuis 13 ans a souhaité mettre ses compétences au service de la population de son village ou de villages avoisinants encore privés de cabinet de soins infirmiers.
Dans un contexte où le développement des soins péri hospitaliers ne cesse de croître, pour répondre à la demande, elle a ouvert un cabinet afin de proposer des soins de qualité au cabinet infirmier sur rendez-vous ou au domicile des patients.
Le cabinet couvre un secteur géographique allant du Touvet à La Buissière (Le Touvet, Sainte Marie d'Alloix, Montabon, Sainte Marie du Mont, La Flachère, Le Boissieu, le Fayet, La Buissière). Sophie Cœur prend en charge des soins en rapport avec la chimiothérapie, les perfusions, la nutrition entérale et parentérale, les pansements, les prises de sang, les injections. Son service propose l'éducation thérapeutique du patient ainsi que la prise en charge des malades insuffisants respiratoires dans le cadre du PRADO (Le service de retour à domicile des patients hospitalisés). En complément, le cabinet s'occupe des soins d'hygiène et de confort pour les personnes dépendantes et en situation de handicap.

Dominique Vittu orthophoniste, habitante de la vallée et exerçant à Chambéry le Haut, s'installe à ses côtés dans le cabinet de La Frette ; la salle d'attente et les sanitaires sont communs. Elle démarre son activité avec les premiers patients au mois de juin.

Plus d'info
Sophie Coeur - 07 68 65 25 02
150 Chemin des Pins – La Frette – Le Touvet
cabinetinficoeur@free.fr

Sauv Life, une appli pour sauver des vies

En France, l'arrêt cardiaque c'est chaque année plus de 40.000 décès. En cas d'arrêt cardiaque la survie diminue de 10 % par minute en l'absence de massage cardiaque et/ou de défibrillation. En moyenne, les secours organisés interviennent en 13 minutes ce qui explique le faible taux de survie actuel (moins de 5 %). **Que vous soyez formé ou non, professionnel de santé ou non : vous pouvez aider !**

Sauv Life est une application composée d'une Communauté de Citoyens à la disposition immédiate et géolocalisée des secours organisés. Cette application permet de géolocaliser des citoyens sauveteurs ayant téléchargé l'application et de leur envoyer un message d'alerte pour leur indiquer qu'une personne à proximité - dans un périmètre de 10 minutes à pied - est victime d'un arrêt cardiaque. Depuis la mi-janvier, les professionnels du SAMU 38 utilisent l'application Sauv Life. Les personnes les plus proches de la victime sont invitées à se relayer sur le massage cardiaque alors que d'autres citoyens sauveteurs sont envoyés vers le défibrillateur le plus proche.
L'application se déploie aujourd'hui partout en France, après une phase de formation avec les régulateurs des centres 15, et depuis le 17 janvier 2019 en Isère.

Plus d'info
www.sauvlife.fr

La loi impose aux commerçants d'éteindre leurs enseignes lumineuses durant la nuit

© DR

Depuis le 1er juillet 2018, les magasins ont l'obligation d'éteindre leurs enseignes commerciales entre 1 heure et 6 heures du matin.
L'objectif, énoncé dans la loi Grenelle 1 de 2009, est de limiter les dangers aux personnes, à la faune, aux écosystèmes et de lutter contre le gaspillage énergétique. L'extinction ne concerne pas les éclairages d'urgence comme les pharmacies.
Cette mesure représenterait des économies d'énergie d'environ 800 GWh annuels pour les enseignes et plus de 200 GWh pour les publicités, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage et eau chaude) de plus de 370 000 ménages.

Du nouveau pour la ligne 6060

La ligne TransIsère 6060 relie Chambéry à Grenoble via le Touvet et la RD1090. A compter du 1er septembre 2019, la ligne est dédoublée et propose une ligne « express » entre Le Touvet et Grenoble.

• Une ligne 6060 part de Chambéry, puis passe au Touvet par la RD1090 en s'arrêtant seulement au parking de covoiturage du cimetière et rejoint directement sans arrêt l'autoroute, du péage du Touvet jusqu'au Près de l'eau, puis Grenoble. Gain de temps de trajet 20 min. 12 trajets par jour sont pour le moment annoncés.

• Une ligne 6080 part du parking de covoiturage du cimetière du Touvet, remonte à la Cîme du Touvet et à partir de là suit le parcours habituel de la ligne 6060 actuelle en traversant le Touvet, La Terrasse et Crolles. 14 trajets par jour sont prévus.

20 à 25 minutes de moins pour rejoindre Grenoble avec le bus direct, mettant l'arrêt Grenoble Chavant à environ 30 minutes du Touvet (26 à 36 minutes selon les horaires). Un trajet plus rapide, certainement plus confortable puisqu'il empruntera l'autoroute, évitant ainsi virages, stops, feux, ronds-points, arrêts…

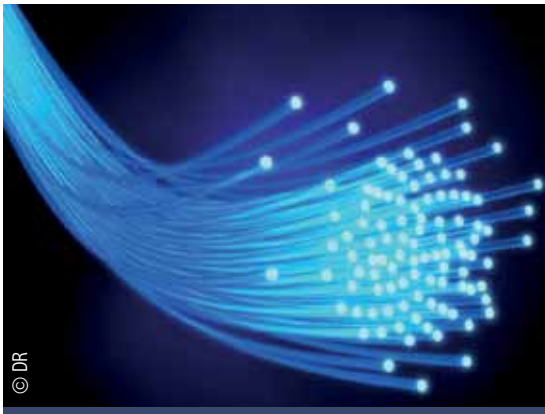
© DR

Des travaux pour le très haut débit au Touvet

Les travaux permettant de déployer le réseau 100 % fibre au Touvet, ouvert à l'ensemble des opérateurs pour garantir aux résidents la liberté de choix de leur fournisseur d'accès internet ont débuté sur la commune.
La société ERT technologie (et ses sous-traitants agréés) ont débuté les travaux semaine 9.

Le Département de l'Isère a lancé un réseau d'initiative publique visant à rendre éligible d'ici 2024, plus de 98 % des foyers et entreprises isérois au très haut débit départemental. Ce projet d'envergure repose sur la mise en place de **109 NRO** (nœuds de raccordement optique), le déploiement de près de **10 000 kilomètres** d'artères fibre optique à travers le département. Il adressera à terme plus de **466 communes** et près de **450 000 foyers**. Ce projet ambitieux représente un investissement global de près d'un demi-milliard d'euros. La réalisation de la partie structurante de ce réseau d'initiative publique très haut débit ainsi que la construction des 109 NRO destinés à abriter les équipements actifs, sont assurées par le Département.
Le Département a choisi pour réaliser ce déploiement Isère Fibre.

Les élections européennes

© Parlement européen

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Qui élit-on lors des élections européennes ?

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Quel est le mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au Parlement européen rétablit une circonscription unique qui était déjà en vigueur avant les élections de 2004 (pour les élections de 2004 et de 2009, le territoire était découpé en 8 circonscriptions régionales, 7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer).

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Quel est le nombre de députés européens ?

46 des 73 sièges britanniques libérés sont disponibles pour un éventuel élargissement de l'UE.

Les 27 autres sont répartis entre 14 États membres jugés jusque-là sous-représentés : France (+5), Espagne (+5), Italie (+3), Pays-Bas (+3), Irlande (+2), Suède (+1), Autriche (+1), Danemark (+1), Finlande (+1), Slovaquie (+1), Croatie (+1), Estonie (+1), Pologne (+1), Roumanie (+1).

Quel est le nombre de sièges attribués à la France ?

Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en « procédure législative ordinaire » (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Plus d'info
cettefoisjevote.eu

*Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Tarifs de la cantine et des activités périscolaires (11/02/2019) suite une procédure de consultation qui a amené à un changement de prestataire de la restauration scolaire. Les prix pratiqués par SHBC, le nouveau prestataire, étant différents de ceux de son prédécesseur, il paraît nécessaire de mettre à jour les tarifs proposés aux familles, en fonction du quotient familial.
Un goûter est par ailleurs fourni aux enfants par la mairie du Touvet. Son tarif est de 35 centimes en plus de l'heure de périscolaire. Il fait l'objet d'un suivi et veille à l'équilibre alimentaire sans utiliser d'aliments trop sucrés.

Délibération adoptée à l'unanimité

Paiement d'une facture relative au service public de l'eau potable émise avant le transfert de la compétence (11/02/2019) à la Communauté de communes Le Grésivaudan. Pour permettre à la Trésorerie de procéder au règlement de la facture, il est nécessaire que les deux collectivités délibèrent.

Délibération adoptée à l'unanimité

Budget principal, ouverture de crédits d'investissement 2019 (11/02/2019) pour autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Délibération adoptée à l'unanimité

TRAVAUX

Réalisation de travaux prévus par la convention de PUP conclue avec un particulier, convention avec la Communauté de communes du Grésivaudan (11/02/2019) afin d'organiser la maîtrise d'ouvrage et le règlement des travaux, puisque depuis le 1er janvier 2018, la compétence des eaux usées est exercée par la Communauté de communes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (11/02/2019) pour la sécurisation des déplacements, un meilleur partage de l'espace public, un meilleur marquage des zones de croisement et la sécurisation du stationnement sur la route de l'ancien tram et sur la RD29. Ce projet est estimé à 472 455€.

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (11/02/2019), pour le changement des huisseries de la salle d'animation rurale et la rénovation/isolation de la toiture pour un montant total des travaux estimé à 501 437 €. La salle du Bresson est une des plus énergivore de la commune, il est donc nécessaire de mettre en place un programme d'actions qui permette, sur plusieurs années, de remédier à cette situation. Les travaux ont débuté en 2018 avec le changement du système de chauffage.

Délibération adoptée à l'unanimité

URBANISME

Acquisition foncière (14/01/2019) pour la nouvelle gendarmerie suite à la délibération du 3 décembre 2018 décidant l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de la nouvelle gendarmerie, il est nécessaire de mettre à jour le prix d'acquisition.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Aménagement de la forêt communale du Touvet pour la période 2019-2038 (11/02/2019) suite à la procédure de révision du document d'aménagement forestier engagé par l'Office national des forêts. Ce document détermine l'ensemble des interventions souhaitables concernant les quatre grands rôles auxquels contribuent la forêt (production de bois, accueil du public, protection contre les risques naturels et préservation de la biodiversité).

Délibération adoptée à l'unanimité

Engagement d'une procédure d'expropriation aux fins d'acquisitions de la parcelle AH128 pour la construction d'une nouvelle école (11/02/2019) pour tenir compte du niveau d'occupation des locaux de l'école et pour anticiper les conséquences de l'évolution des effectifs scolaires à venir, il apparaît important de se donner la possibilité de mettre en œuvre les dispositions du PLU relatives à l'emplacement réservé n°17 et ainsi procéder à l'acquisition de cette parcelle de 3616 m^2. La commune se trouve dans l'obligation de saisir le Préfet de l'Isère afin que soit diligentée une procédure de déclaration d'utilité publique.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 abstention

Acquisition d'une parcelle située aux Mortes (11/02/2019), d'une superficie de 1937 m^2 pour un montant de 1925 € hors frais d'acte notarié, afin de la mettre à la disposition d'un agriculteur pour une durée de 15 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité

Achat d'une emprise d'environ 29 m² à prendre sur la parcelle cadastrée A061 située route de Saint Hilaire (11/02/2019), dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29. Un accord amiable a été trouvé avec le propriétaire pour l'acquisition de ces 29 m^2 à titre gratuit.

Délibération adoptée à l'unanimité

Échange d'emprises foncières au secteur dit « Abergement » (11/02/2019), entre une emprise de 291 m^2 (issue de la parcelle AD256) et appartenant à la SCI Sebal et la parcelle communale AD33, à titre gratuit pour permettre la réalisation d'un projet de clôture du site Berard BTP.

Délibération adoptée à l'unanimité

Achat de la parcelle AP10 située à la Haute Frette (11/02/2019), suite à la manifestation des propriétaires pour céder cette parcelle, où se situe le four à pain de La Frette, à la commune à titre gratuit.

Délibération adoptée à l'unanimité

Échange des parcelles (11/02/2019), la commune échange la parcelle D1482 d'une surface de 1240 m^2 contre les parcelles A0177 et A0178 d'une superficie totale de 4560 m^2. Cet échange est gracieux sans soulte de part et d'autre.

Délibération adoptée à l'unanimité

Convention de portage foncier avec la Communauté de communes le Grésivaudan pour le projet de nouvelle gendarmerie (11/02/2019) afin de procéder à la signature de portage foncier pour permettre les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet de nouvelle gendarmerie.

Délibération adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs (11/02/2019) suite à la mutation d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal, le poste est supprimé et un poste d'adjoint administratif est créé pour permettre à un agent contractuel intervenant à l'école maternelle sur les temps scolaires et périscolaires comme pour l'entretien des locaux et donnant entière satisfaction, d'être titularisé

Délibération adoptée à l'unanimité

Tableau des effectifs, (11/02/2019) suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe et création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^e classe pour régulariser la situation d'un agent travaillant auprès des enfants et titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de puéricultrice.

Délibération adoptée à l'unanimité

Mandat donné au Centre de gestion de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur (11/02/2019) puisque les contrats arrivent à échéance le 31 décembre 2019, le centre de gestion se prépare donc à lancer une nouvelle consultation pour une durée de 6 ans à partir du 1er janvier 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le 11 février, Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Chaque année, le DOB, organisé avant le vote du budget, permet de présenter les premières tendances du résultat de l'année précédente et les orientations budgétaires retenues pour l'année à venir. Il permet de rappeler le contexte national et d'en présenter les conséquences au Touvet. Pour 2019, la baisse des dotations de l'État se poursuit comme les recettes du fonds de péréquation de la taxe professionnelle, les recettes des emplois aidés et les recettes liées aux activités périéducatives disparaissent également. Une inconnue subsiste, l'impact à moyen terme de la suppression de la taxe d'habitation. Face à ce contexte toujours incertain, la commune souhaite maintenir les axes directeurs mis en place depuis plusieurs années :

- Pas d'augmentation des impôts en 2019
- Une vigilance particulière maintenue sur les dépenses de fonctionnement
- Une recherche de financements extérieurs, un recours à l'emprunt pour bénéficier de taux concurrentiel

Perspectives d'investissements 2019-2020

Accueil de loisirs des Grappaloups

Réhabilitation de la SAR

Portage foncier

Enfouissement des réseaux

Terrains de sport

Aménagement de la RD29

Toiture de l'école

Aménagements courants

EXPRESSIONS POLITIQUES

Du groupe de la majorité…

Les différentes réformes territoriales de ces dernières années ont engagé une mutation profonde du rôle des collectivités. À l'échelle de ce qu'on appelle le « bloc communal », c'est-à-dire l'intercommunalité et ses communes membres, le législateur a laissé d'importantes marges de manœuvre dans la définition des missions de chacun.

10 ans après sa création, la Communauté de communes le Grésivaudan s'est engagée ces derniers mois dans la définition d'un projet de territoire, adopté en septembre dernier, pour adapter efficacement ses missions et celles des communes en répondant aux enjeux de notre vallée et aux attentes de ses habitants.

Pour y parvenir, les citoyens ont bien sûr été sollicités par l'intermédiaire d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes. L'ensemble des maires du Grésivaudan et un panel de conseillers municipaux tirés au sort ont été consultés. Par ailleurs, quatre ateliers organisés avec le Conseil de développement ont alimenté la réflexion tout comme les données socio-économiques qui y ont été intégrées.

Résultat, le projet de territoire a pour mot d'ordre la préservation de communes vivantes dans une intercommunalité renforcée. Il propose donc de conforter les communes dans leurs missions de proximité, en confiant la cohérence du territoire à l'intercommunalité et en constituant des bassins de service pour assurer une offre maximum de proximité.

L'amélioration des déplacements, première préoccupation des habitants, est au cœur du projet de territoire. Des pistes sont engagées pour la création d'un réseau unique de transport en commun sur le Grésivaudan, la Métropole grenobloise et le Voironnais, permettant une offre de transport plus efficace et innovante. La réflexion sur l'aménagement des liaisons dites « inter-rives » est également indispensable.

Le développement économique, l'habitat, l'agriculture et la forêt, ou encore la préservation du cadre de vie et de notre environnement sont autant d'enjeux forts pour le Grésivaudan qui sont intégrés à ce projet de territoire qui fixe un cap pour les 10 années à venir.

Pascal Veuillen

… Aux élus de l'opposition

Vous avez dit service public ?

C'est un joli panneau qui nous annonce la fermeture pendant un an de la déchetterie intercommunale du Touvet.

Voilà une année qui s'annonce reposante pour les particuliers. Pas de travaux de gros œuvre, pas de taille de haies (tant pis pour le voisinage), pas de grand rangement (pourtant on avait promis d'aider mamie à faire du vide dans son grenier).

C'est la planète qui va être contente.

A moins que les 10 431 tonnes (chiffre 2016) de déchets ne se reportent sur les communes du Cheylas, de Pontcharra, de Crolles ou de Saint-Ismier, soit 92 445 véhicules (chiffre 2016) qui effectueront quelques kilomètres supplémentaires. Ce n'est pas le Grésivaudan qui parlait de nécessaire réduction des déplacements ?

Elle est belle la logique des élus du Grésivaudan qui, il y a un an, nous demandaient de nous munir d'une carte pour accéder à la déchetterie « par souci d'équité de l'usage des services ». Donc l'équité ce serait de demander toujours plus d'effort pour un service nul ? C'est à n'y rien comprendre.

Avec un peu de courage politique, il aurait été possible d'imposer aux entreprises réalisant les travaux un phasage permettant une ouverture partielle de la déchetterie. Ce choix, certes plus compliqué et plus cher, aurait été la preuve que nos élus majoritaires, toujours prêts à se plaindre de la baisse des dotations, le font effectivement par souci du service public.

Pour l'instant, nous avons plutôt l'impression de payer toujours plus pour toujours moins de service public, à croire qu'une partie de l'argent disparaît dans les tuyaux.

Vincent Charpentier, Emmanuelle Ansanay, Gilles Lejeune, Corinne Feltz, Brigitte Saez

REGARDS SUR...

Le Touvet
En quelques chiffres

2017
Population municipale
3241 habitants

2018
Population municipale
3 330 habitants

En détail

Densité de la population
279,5 hab/km²

Évolution annuelle moyenne de la population
(depuis 2011)
2,1 %

Répartition de la population

- 30 ans	Entre 30 et 59 ans	+ 60 ans
1 173	1 363	694

Nombre de femmes entre 15 et 59 ans
911

Nombre d'hommes entre 15 et 59 ans
899

Part des adultes mariés
49,1 %

Part des adultes non mariés
50,9 %

Diplômes des + de 15 ans

Aucun ou BEPC	CAP BEP	BAC	Enseign. supérieur
22,4 %	21,2 %	16,9 %	39,6 %

242 entreprises

1 257 ménages

Personnes seules et autres	Familles
28,2 %	71,8 %

Soit 902 familles

Familles sans enfants	Familles avec 1 enfant	Familles avec 2 enfants	Familles avec 3 enfants ou plus
40,7 %	22,4 %	27,2 %	9,7 %

1 255 résidences principales
44 résidences secondaires
101 logements vacants

61,4 % de maisons
38,3 % d'appartements

71,1 % propriétaires	26,7 % locataires

les pourcentages manquants correspondent à la part des personnes hébergées gratuitement.

Sources : Insee, RP2015 (géographie au 01/01/2017), Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2016 / Icones : www.flaticon.com